

Image not found or type unknown



Renseignement sur la l audition au consulat

Par **mmm001**, le **02/02/2009** à **18:20**

bonjour a tous.bon je sais que pas mal de gens sont comme je suis la galere bien sur.je me suis marier avec ma femme bien sur le moi d octobre passer on a remplie tt le dossier pour nantes sans savoir qu il faut un certificat de capacite pour mariage,nantes nous a envoyer une lettre on nous disant qu on deverais faire des entretien moi ici a oran et ma femme en france;on a attendue et comme par hazard ma femme c deplacer pour la mairie de sa region et elle a trouver sa lettree de nantes prete depuis plus de 15jours dans un teroire c normal j appel sa un abus de pouvoir.maintenant elle doit passer son audition le jour qui va venir.mais j'ai peur que moi aussi

ma lettre de nantes est au tiroire juste question: 1-es que je doit demander un rdv pour l etat civil au consualt pour leur demander de bien m auditionner ou attendre un coup de tel ou une lettre et merci.....